



LE BINOME " SECRÉTAIRE DE MAIRIE / MAIRE " SE FORME À L'ANALYSE FINANCIÈRE

A l'initiative de l'Association des Maires et des Président d'EPCI du Cantal et en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15 a introduit la première journée de formation consacrée à l'analyse financière des collectivités, le lundi 14 février 2022.

La formation des élus locaux est un vrai enjeu pour améliorer l'efficacité des politiques publiques. Cette mission est menée tout au long de l'année par l'AMF 15, qui s'associe à des partenaires stratégiques, tel que le CNFPT, ou bien des experts, sur des thématiques spécifiques.

En collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques, les élus et secrétaires de mairie ont pu appréhender les différents ratios budgétaires et comprendre les rouages de l'analyse financière de leurs collectivités.

En partenariat avec le :



Animée par Mme TEXIER, Directrice du SYTEC et spécialisée dans les finances publiques, plus de 70 élus et secrétaires de mairies ont durant 1/2 journée de formation, échanger autour de l'analyse financière, présentée comme un véritable outil de pilotage au service d'un projet communal.

Ces formations se sont déroulées au coeur des trois arrondissements afin de pouvoir former le plus grand nombre d'élus et agents.

M. MONTIN a souligné :

" La nécessité pour chaque collectivité de se projeter à court, moyen et long terme afin de pouvoir anticiper et construire des budgets communaux en adéquation avec la volonté politique et les capacités budgétaires de la collectivité ."

La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) réorganise son réseau afin de renforcer durablement sa présence dans les territoires.

En ce sens, durant ces temps de formations, les missions des conseillers aux décideurs locaux (CDL), actuellement en poste sur Mauriac et Saint-Flour ont été rappelés aux élus présent, à savoir :

- une mission de conseil régulière ;
- une mission de conseil thématique ciblée en fonction de l'actualité des réformes et de leur enjeu et une mission de conseil personnalisée en fonction des besoins des collectivités.

La délivrance des conseils adaptés et personnalisés porte sur un large spectre : conseil budgétaire et comptable sur tous les volets de la gestion financière, conseil financier, fiscal, conseil économique et patrimonial, conseil en réingénierie des processus, etc.



MAURIAC



SAINT FLOUR



AURILLAC